

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 14 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 novembre, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, Espace Economique du Roudourou à Guingamp le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BURLOT Gilbert ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPE Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; MOEZER Florence ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération – pouvoirs

BOETE Cécile à LE BIANIC Yvon ; BOUCHER Gaëlle à CONNAN Josette ; BOULANGER Servane à CHAPPE Fanny ; CADUDAL Véronique à RIOU Philippe ; DUMAIL Michel à GUILLOU Rémy ; GOUAULT Jacky à LE CALVEZ Michel ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE GALL Annie à CARADEC-BOCHER Stéphanie ; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ; MOURET Patricia à LE GOFF Yannick ; PRIGENT Christian à CLEC'H Vincent ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; RASLE-ROCHE Morgan à LE GAOUYAT Samuel ; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence ; SAMSON-RAOUL Caroline à PRIGENT Marie-Yannick ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CALLONNEC Claude ; CHARLES Olivier ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE COTTON Anne ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE FLOC'H Éric ; LE FOLL Marie-Françoise ; LOZAC'H Claude ; QUENET Michel ; ROLLAND Paul ; VAROQUIER Lydie

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	57
Procurations	17
Absents	14

DEL2023-11-227 REVERSEMENT DE LA TEOM - SECTEUR BRÉHEC CONVENTION AVEC LEFF-ARMOR COMMUNAUTÉ

La collecte des déchets sur le secteur de Bréhec (Commune de Plouézec) s'effectue depuis de nombreuses années en point d'apport volontaire (conteneurs enterrés) pour les Ordures Ménagères Résiduelles et le tri sélectif.

Cette collecte est effectuée en régie par les services de Guingamp Paimpol Agglomération.

Douze habitations situées sur la commune de Plouha, à proximité immédiate des colonnes enterrées, bénéficient également de ce service.

A ce titre, la convention a pour objet le reversement de la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) entre Leff Armor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération des habitations concernées.

Leff Armor Communauté reversera la somme de 4 627 euros à Guingamp Paimpol Agglomération, au titre de l'année 2023 (4 100,23 € en 2022).

Cette convention est établie pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. L'annexe des modalités financières (nombre d'habitation, bases et taux de TEOM) est révisable annuellement.

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité décide :

- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention permettant le reversement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.**

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Vincent CLEC'H